L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 MAI 1881. 54me Année.

Dudene, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 14 MAI 1870.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain avec bâtisses et améliorations dans le carré borné par les rues Magasin, Thalie, Melpomène et Camp.—Aussi, un certain lot de terre avec bâtisses sis dans l'îlet borné par les rues Douane, Dauphine, Bienville et Bourbon.

Par Spear & Escoffier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriétés améliorées des 1er et 2me Districts; No 107 rue Melpomène, entre Prytanie et Camp; No 390 rue Dumaine, entre Roman et Prieur; d'une propriété de valeur dans le Deuxième District; Nos. 239, 241 et 243 rue Conti, entre celles Remparts et Prieur; No 244, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne, la maison de [illegible] en briques à deux étages avec attic; un bon emplacement et résidence de valeur dans le 2me District; coin Chemin du Bayou et la rue Villeré, une propriété de grande valeur dans le Troisième District; propriété désirable à vendre; terrain amélioré dans la rue Union, entre Moralès et Urquhart.

Par Hoey & O'Connor, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, résidence-cottage à deux corps de logis au coin des rues St-Philippe et Robertson; propriété dans la rue Baronne, dans le quartier du commerce du coton; résidence dans la rue du Canal, et propriétés améliorées et vacantes.

Par B. Onorato, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété de valeur rue Poëte, entre Royale et Dauphine; propriétés de valeur et désirable au No 52 de la rue Teledano.—Aussi, propriété de valeur rue Port, entre Bourgogne et Amour.

Par Armand Belle, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, deux résidences en briques à trois étages No 16 et 18 rue Dauphine, entre Canal et Douane.

Par W. I. Hodgson, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, quatre propriétés de valeur dans le Premier et Troisième Districts.

Résidence d'été à Mandeville.

MM. Hoey & O'Connor, encanteurs, vendront aux enchères, à la Bourse d'encan St-Charles, lundi prochain, 16 mai, une charmante résidence d'été située à Mandeville. Nous nous empressons de rectifier une erreur que nous avions d'abord commise dans la traduction de l'annonce, et d'où il ressortait, qu'il y aurait à reconstruire le wharf et la cabane à bain, le four, l'écurie, etc. Tout cela existe, au contraire, et le wharf est entièrement neuf, ainsi que la cabane à bain. Nous appelons l'attention sur l'annonce telle que nous l'avons corrigée.

La propriété est en parfait état, bien située, et est une des plus attrayantes résidences d'été qui se trouvent à Mandeville. Elle sera vendue avec tous les meubles et articles de ménage qui s'y trouvent. L'acquéreur n'aura qu'à s'y installer.

PORT FRANC ET PORT LIBRE

Un port franc est celui où les marchandises entrent en franchise ou en libre pratique, sans que les autorités d'une douane y fassent la moindre opposition. Ces marchandises, dans ce cas, sont assimilées à celles du pays, lesquelles ne peuvent lutter que par le bon marché contre l'introduction de celles qui viennent de l'étranger quelle que soit la nature de ces dernières ou quelle que soit leur provenance. En ce sens il y a bien peu de ports francs dans le monde. Ils se trouvent ordinairement dans les pays nouveaux où l'on ne fabrique rien et qui par conséquent ne craignent pas la concurrence. Ils les payent avec des produits naturels et des articles alimentaires qui peuvent être envoyées au loin avec profit pour la marine étrangère.

Ces ports ordinairement prospèrent. Les Anglais qui s'entendent à ces sortes de choses ont fait un port franc de Singapore, à l'extrémité de la presqu'île de Malacca, et cette ville de Malais, de Siamois, de Birmans et de Chinois, dont le nom apparaissait à peine sur la carte, il y a quelques années, est devenue une ville très populeuse et un des premiers centres du commerce de l'Inde. Voilà ce qu'on appelle un port franc, proprement dit.

Nous ne pouvons espérer que la Nouvelle-Orléans soit traitée de la même manière, parceque sous le rapport commercial, la Nouvelle-Orléans appartient au Congrès qui en tire un revenu comme il tire un revenu de ces les autres ports des Etats-Unis, établis en ports d'entrée. Si la Nouvelle-Orléans était érigée en port franc, il faudrait en faire autant pour New York, Boston et tous les autres ports de la République fédérale. Ce serait un bien pour le monde entier, qui ne pourrait que gagner à la liberté universelle du commerce.

Chaque pays alors ne produirait que ce qui lui est particulièrement propre, et l'on ne verrait plus d'industries forcées, de ces industries qui ne peuvent prospérer qu'à l'aide de moyens factices et de tarifs dont l'application nuit toujours à l'intérêt du plus grand nombre. Toutes les nations alors ne pouvant lutter les unes contre les autres que par le bon marché des choses qu'elles consomment et dont elles ont besoin, tâcheraient naturellement de développer la production de celles qui ne craindraient pas la concurrence, et chaque nation produirait davantage, au grand profit de l'humanité en général.

Cette nouvelle économie politique n'aurait de succès qu'à la condition d'être adoptée par tous les gouvernements. Mais si un grand pays comme les Etats-Unis l'adoptait, nous ne doutons pas qu'elle ne devînt bientôt la loi du monde. Elle a été le rêve de beaucoup de grands esprits, et bien qu'elle soit regardée comme une loi de la nature, elle ne fait pas plus de progrès aujourd'hui qu'elle n'en faisait autrefois; elle recule même et le tarif exorbitant des Etats-Unis en est une preuve.

Mais si la Nlle-Orléans ne peut être un port franc dans toute l'acception du mot, elle pourrait être un port libre, autrement dit un port où la mise des cargaisons à bord et la mise des cargaisons à terre pourraient s'opérer avec l'équipage même des navires qui les ont apportées. Si un navire a le droit de ne rien acheter ici et d'apporter des approvisionnements devant durer tout le temps de son voyage, aller et retour, nous ne voyons pas pourquoi, il n'aurait pas le droit d'opérer le mouvement de son fret avec ses propres matelots.

Il nous semble que la Nlle-Orléans devrait au moins offrir cet avantage aux capitaines de navires qui viennent ici, d'autant mieux que cette immunité n'enfreindrait aucune loi fédérale. Ce qui vient de se passer à l'occasion d'un transbordement de rails d'un steamer à un autre steamer, amarré le long de son côté, est véritablement outrageant, surtout quand on pense au prix et aux conditions que demandaient et requéraient les hommes enrégimentés de la levée.

Au même moment nous arrivait la nouvelle qu'à la quarantaine du fleuve un capitaine, forcément arrêté par les opérations de fumigation qu'on devait pratiquer à son bord suivant les lois de l'établissement, ne pouvait exécuter le déchargement de son navire parce qu'il n'y avait pas de monde pour cela ou parce qu'il aurait fallu payer ce monde à un prix qui aurait à lui seul absorbé le rendement du fret. Nous ne sommes cependant qu'au commencement du mois de mai, époque où nulle invasion pestilentielle n'est à craindre. Il est clair que si la marine marchande est sujette à de pareils retards et à de pareils frais, elle sera forcée de renoncer au commerce de la vallée. A quoi alors nous serviront les efforts que nous aurons faits pour nous assurer le transit des grains de l'Ouest? On nous avait enlevé ce transit; la force naturelle des choses nous le rendait, et nous le perdrions de nouveau par notre faute!

Si la Nlle-Orléans ne pouvait être un port franc, elle pouvait du moins être un port libre et nous voyons qu'elle ne sera ni l'un ni l'autre. C'est trop de stupidité à la fois! Quelques négociants, bien intentionnés, s'occupent du moyen de construire, de réparer, et d'entretenir les quais sans qu'il en coûte un cent à la ville à la condition d'obtenir l'abolition du droit de wharfage. Mais comme nous l'avons fait observer bien souvent, le droit de wharfage n'est rien à côté des autres charges qui pèsent sur la navigation maritime et fluviale, et avec cette suppression de taxe, le but ne sera pas mieux atteint et l'oppression restera presque tout entière. Il faudra donc aviser à d'autres mesures, à des mesures plus amples et plus appréciables pour l'affranchissement du commerce. Il faut aviser principalement à faire de notre port un port libre, si non un port franc. Il faut donner au commerce au moins la liberté du mouvement.

Quand la convention siégeait, nous déplorames la clause constitutionnelle par laquelle elle laissait à la prochaine législature le soin de protéger le travail indigène sur les bords du Mississippi, et nous nous prononçames avec énergie contre toute mesure qui pourrait, d'une façon ou de l'autre, gêner et même empêcher le mouvement du commerce. Quand la législature, succédant à la convention, voulut parfaire l'œuvre en interdisant tout emploi des équipages sur la levée, en les réduisant au travail du bord, sans dépasser l'étendue des palans, nous exprimâmes la même opinion et nous le fîmes avec cette énergie qui nous est habituelle quand nous avons à combattre une fausse mesure et l'intervention fatale des politiciens. Ces politiciens furent plus forts que nous et les débardeurs et les arrimeurs triomphèrent.

On voit aujourd'hui les conséquences de cette législation malencontreuse. Les navires qui en souffrent partent d'ici pour répandre partout le bruit que le port de la Nouvelle-Orléans est devenu intenable, attendu qu'il est sous le régime des travailleurs de la Levée qui font des prix exorbitants pour le mouvement du fret. Les capitaines diront qu'ils y perdent tout leur bénéfice, bénéfice strictement légitime, et qu'ils ne veulent plus fréquenter un port où se passent de tels abus avec l'autorité des lois. Il faut donc que ces lois changent et nous conseillons aux négociants bien intentionnés dont nous parlons plus haut, de se joindre à nous pour faire abroger à la prochaine session législative, la loi qui circonscrit ceux les palans, ceux les cordages et sous les voiles, le mouvement des matelots, quand ces matelots rouleraient les balles de coton et transporteraient les rails d'un navire à l'autre à des prix qui laisseraient aux armateurs le fret auquel ils ont si justement droit. Nous pourrons donner au commerce l'assurance que s'il veut bien joindre ses efforts aux nôtres quand le moment d'agir sera venu, les abus dont il est question disparaîtront de notre code maritime louisianais.

La déclaration du gouvernement français.

Après trois semaines de vacances, les chambres françaises ont repris le cours de leurs délibérations. Dès la première séance, le gouvernement de la République s'est empressé d'exposer devant le sénat et devant la chambre des députés ses projets sur la Tunisie.

Le télégraphe nous donne un résumé assez complet de cette importante déclaration que commentent aujourd'hui toutes les chancelleries de l'Europe.

Constatons tout d'abord que le ton en est vigoureux. Le ministère français ne s'est pas laissé émouvoir par les discussions hostiles venant du dehors. Il n'a nulle intention de conquête ou d'annexion, mais il déclare que son intention est d'établir l'influence prépondérante de la France à Tunis. Le bey devra donc laisser la France prendre sur son propre territoire les précautions nécessaires pour la protection de ses frontières. Le ministère ajoute que le différend concerne la France seule et qu'elle a seule le droit et le devoir de le régler pour son propre compte.

Cette déclaration est nette, catégorique, et ne laisse la porte ouverte à aucune interprétation fantaisiste. La dépêche ajoute qu'elle a été bien accueillie par les chambres.

Jusqu'ici, le but de la campagne de Tunisie non défini par le gouvernement de la République, avait excité l'imagination des journaux de toutes les nations de l'Europe, et les assertions les plus diverses, les plus opposées se produisaient chaque matin. Quelquefois même une note hostile, belliqueuse perçait à travers les commentaires comminatoires.

Aujourd'hui, amis et ennemis sont renseignés. Les voilà en face de cette déclaration conçue en termes modérés, mais énergiques au fond.

Nous attendons avec une certaine impatience l'effet qu'elle aura produit chez certaines cours. Nous ne prévoyons pas de nouvelles et plus graves complications. Il est plus que probable que le gouvernement français atteindra le but indiqué sans se heurter à une opposition armée.

Le concert de Maurice Dangremont.—Une bonne nouvelle pour les dilettanti de la Nlle-Orléans. Le jeune Maurice Dangremont, remis de la terrible maladie qui a failli l'emporter, se propose de donner un concert dans le courant de la semaine prochaine.

Nos lecteurs savent que ce jeune homme est un véritable prodige musical. Il est maître absolu de ce difficile instrument, le violon. Il a été apprécié et placé au premier rang des exécutants par les sommités musicales de l'Europe. Son succès est assuré à la Nlle-Orléans où les bons juges ne manquent pas.

Nous publierons bientôt le programme de ce concert qui promet d'être une véritable solennité musicale.

Nous avons reçu hier, la visite de M. Quinton Corwine, avocat, du barreau de Washington où il exerce le droit conjointement avec M. Rogers. Ces messieurs se chargent spécialement des réclamations françaises, et c'est pour prendre connaissance de celles dont on voudrait bien les charger que M. Corwine s'est rendu à la Nlle-Orléans. Les personnes qui auraient besoin de ses services le trouveront au bureau de M. L. W. Perkins, 175 rue Commune.

West End.—Samedi soir, 14 du courant, sera donné à West End le premier grand spectacle de la saison, et la plus belle pièce de ce spectacle sera un feu d'artifice préparé par MM. Diehl & Co., fameux pyrotechnistes de Cincinnati. On dit que ce feu d'artifice sera merveilleux.

Voici l'encourageant propos que je trouve dans le "Triboulet."

Il s'agit du maréchal Serrano:

On peut dire de lui que c'est militairement un troupier fini mais politiquement une buse. Il y a du Mac-Mahon dans son cas.

Une buse, Le Bayard des temps modernes.

Les réclamations françaises.

On écrit de Washington, 9 mai:

"Il y a, à l'heure présente, trois cent vingt réclamations françaises devant la commission mixte franco-américaine. Le montant des indemnités demandées s'élève à $10,000,000.

"La limite fixée pour le dépôt des réclamations expire le 22 juin prochain; on pense qu'à cette date il y aura environ aux cents demandes d'indemnité, s'élevant à quinze ou vingt millions de dollars.

"L'audition des témoignages et l'examen des preuves ne pourront guère commencer avant l'automne.

"Un point de droit très important devra être étudié et fixé prochainement; il s'agit de 30 à 40 réclamants qui, étant Français à l'époque où ils ont subi des pertes, ont été depuis naturalisés Américains. Ceux-ci cherchent maintenant à obtenir des indemnités en s'appuyant sur ce fait qu'ils étaient d'origine et de nationalité françaises et jouissaient encore de leurs prérogatives de citoyens français à l'époque où ils ont été lésés dans leurs droits par le fait des Etats-Unis."

Les derniers moments d'Emile de Girardin.

Le 18 avril, en sortant du Gymnase, M. Emile de Girardin avait été atteint d'une attaque d'hémiplégie.

Mme de Tourbey, qui lui tenait compagnie dans sa baignoire, avait remarqué la première la trépidation significative du bras de son compagnon.—Elle l'avait engagé à rentrer, dès le milieu de la soirée, et aux personnes qui étaient venues s'informer des causes de ce départ subit, elle avait répondu presque avec insouciance:

—Ce n'est rien. C'est sa goutte qui remonte.

De fait, cela ne semblait rien. Car, malgré le mouvement de trépidation qui s'était emparé de la jambe et du bras gauche, M. de Girardin put remonter en voiture et rentrer à son hôtel, où il se mit au lit sans l'aide de personne. Le lendemain matin, bien que la paralysie du côté gauche fut complète, le malade dit simplement au valet de chambre qui l'éveillait: "Je suis souffrant!"

Le docteur Hillairet, appelé immédiatement, déclara que la situation était très grave, mais sans écarter tout espoir. Un mieux apparent survint alors, et pendant huit jours M. de Girardin, installé sur un fauteuil, dans son cabinet, se remit à lire les journaux et à travailler, en compagnie des principaux rédacteurs de la France. Il avait même écrit, de sa main, une note qui fut insérée dans ce journal afin d'éloigner les visiteurs et de suspendre une correspondance qui le fatiguait. La persistance de cette amélioration aidant, le malade avait recommencé à recevoir ses nombreux amis. Il était donc plein d'espoir, en dépit des déclarations de son médecin, lorsqu'une seconde attaque se produisit tout à coup le 25 avril, à onze heures du matin.

Une heure avant, le malade avait dit: "Je me sens beaucoup mieux; au premier bon soleil, je pourrai sortir!"

Cette nouvelle attaque avait eu lieu quelques minutes après le départ de M. le docteur Hillairet, qui laissait M. de Girardin avec M. Jenty.

Le visage de M. de Girardin s'était contracté subitement. "Ouvrez la fenêtre!" avait dit l'illustre malade. Et il ajouta: "Qu'ai-je donc? je vais tomber!" On fit aussitôt rappeler le docteur, qui arriva deux heures après et constata que la paralysie avait gagné le pharynx. Toute expectoration devenait impossible. M. de Girardin comprit bientôt qu'il était perdu. La souffrance augmentait à chaque minute. Le malade n'avait pas encore perdu connaissance, mais il ne s'exprimait plus qu'avec la plus grande difficulté et par monosyllabes.

Aux questions qu'on lui adressait il répondait oui ou non. Comme il souffrait de plus en plus, on dut lui appliquer sur les lèvres des compresses imbibées d'eau glacée. Avec la nuit, un peu de soulagement survint. La langue paraissait moins embarrassée. Les personnes qui veillaient, M. Alexandre de Girardin, un interne et deux domestiques, reprirent un peu d'espoir. M. de Girardin eut encore la force, le lendemain à cinq heures, de demander s'il y avait des nouvelles de nos armes, en Afrique. Puis, le râle le prit.

L'agonie a commencé vers deux heures du matin. Le râle du mourant s'entendait de l'escalier. A diverses reprises M. de Girardin a tenté de s'échapper de son lit. Il n'a pas fallu moins de quatre personnes pour le maintenir.

Le matin, vers quatre heures, sa tenace vitalité fut vaincue et il tomba dans un état de prostration profonde, sans toutefois perdre connaissance.

Il y avait déjà trois heures que le mourant ne parlait plus. Il n'avait pu que dire à plusieurs reprises, à son fils, ce mot sinistre: "Mort!" il parvint aussi à exprimer, d'un mot, sa reconnaissance à M. l'abbé Sabatier, qui venait de l'administrer.

A sept heures du matin, le 27, les deux domestiques placèrent M. de Girardin sur le bord de son lit, le buste presque droit, les jambes pendantes et adossé à une pile d'oreillers.

Comme Julien, son concierge, lui demandait s'il ne désirait rien, M. de Girardin répondit d'une voix éteinte: "Laissez-moi, je vais mourir." Ce furent ses dernières paroles.

En effet, à huit heures vingt-cinq minutes, l'éminent écrivain rendait le dernier soupir.

M. de Bismarck et Tunis.

Que pense M. de Bismarck de l'expédition de Tunisie? La voit-il d'un bon œil? Il y a bon nombre de gens qui ne dormiraient pas tranquilles s'ils n'avaient l'assurance que M. de Bismark a formulé une opinion favorable à l'égard de notre entreprise. On ne voit pas, à vrai dire, quel intérêt que l'Allemagne peut avoir dans la question. Mais tant que le chancelier de l'empire n'a pas dit son mot, encore un coup il n'y a rien de fait.

Donc on fait parler M. de Bismark, qui peut-être n'a rien dit. En tout cas, voici, d'après la *Correspondance de Pesth*, le résumé d'une conversation, vraie ou fausse, que le terrible chancelier aurait eue avec un diplomate dont on ne donne pas, d'ailleurs, le nom:

"C'est le comble du ridicule, aurait dit le prince, de vouloir toujours découvrir des mobiles secrets à l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France. La politique de l'Allemagne dans cette affaire est tellement dans la nature des choses, que les motifs secrets n'existent que pour ceux qui en ont besoin pour leurs fabriques de canards politiques ou pour flatter les préjugés nationaux. La question tunisienne est jusqu'à maintenant une question purement française. Elle est seulement importante au point de vue intérieur de la France, comme expérience pour l'efficacité de l'administration militaire. Il n'est que naturel que la France fasse en Tunisie tout ce qui est nécessaire aux points de vue militaire et politique, parce qu'elle n'a à consulter dans cette affaire que ses propres intérêts.

"Les succès que remportera la politique française ne peuvent être qu'avantageux pour les intérêts européens, qui sont continuellement lésés par le désordre qui règne dans ces pays demi-barbares; et ces succès doivent devenir particulièrement avantageux à l'Allemagne, autant que des succès politiques du gouvernement de la République française contribuent à contenter la France. Chaque succès obtenu de ce côté est dans nos intérêts et sert à entretenir nos bonnes relations avec tous nos voisins, c'est-à-dire à maintenir la paix qui ne peut jamais être mieux assurée que par le contentement de ceux qui ont été des adversaires dans le passé."

Le dernier numéro de la "Gazette des Animaux" contenait une étude sur les araignées. Il y est dit que l'araignée n'a pas moins de huit yeux.

—Sapristi! s'est écrié Sarcey, cela doit être bien coûteux pour celles qui sont myopes.

—Ils vont bien les examinateurs de la Sorbonne!

Témoin le mot que nous avons entendu hier de la bouche même de M. Gebhart.

Un candidat hésitait à se prononcer sur le Misanthrope, à savoir si c'était une pièce comique ou morale.

—Entendons-nous, s'écrie le professeur; si c'est comique, c'est amusant; si c'est moral, c'est ennuyeux!!

Socrate fut condamné pour moins que ça.

Nouvelles Télégraphiques.

Excitation du Bey à la révolte contre la France.

On télégraphie de Paris, 10 mai, au "New-York Herald," "La guerre de Tunis qui semblait devoir être terminée par l'occupation de Sidi-Abdalhah-Ben-Djemel, sur le territoire Khroumir, menace de s'étendre et de se prolonger considérablement, si l'on en croit une dépêche reçue ce matin à 1 heure par le "Figaro. Le bey, poussé probablement par M. Maccio, consul italien, et exaspéré par l'invasion de son territoire, vient d'adresser aux caïds une lettre dans laquelle il dénonce les Français comme des traîtres dont ils doivent entraver la marche. Il affirme en outre que la Turquie, poussée par l'Allemagne et l'Italie, est prête à venir en aide à la Régence. Les conséquences de cette folle élucubration épistolaire pourraient bien éventuellement n'être pas moins désagréables pour Mohamed-el-Sadok que pour la France."

L'émigration irlandaise aux Etats-Unis.

Londres, 10 mai. —La chambre des communes a ajourné à jeudi prochain la suite de la discussion sur la loi agraire, après avoir entendu un long discours de M. John Bright sur les clauses relatives à l'émigration. M. John Bright a dit, entre autres choses, que, si une flotte était réunie à Cork ou à Galway, et si on offrait le passage gratuit à toute la population d'Irlande, il est propable que toute cette population ou au moins la moitié se rendrait aux Etats-Unis. "Je serai fâché, a-t-il ajouté, de les voir partir, mais, bien que l'émigration dût être pénible pour les parents, elle délivrerait les enfants de la pauvreté et de la souffrance."

On mande de Paris à l'*Evening Telegram*:

Un nouveau ténor.—Le Tout-Paris ne parle que du succès remporté par un nouveau ténor, M. Prevost, qui a débuté dans le *Trouvère* à l'ouverture de l'Opéra Populaire au théâtre du Château-d'Eau. Prevost était comme Sellier un ouvrier et avant son début dans l'opéra il n'avait chanté que dans les cafés-concerts.

La France et l'Italie.

Nous lisons dans le *Courrier du Havre*:

Les nouvelles d'Italie ne sont pas pleinement satisfaisantes. Il semble certain que M. Cairoli n'est point encore, à cette heure, sûr de sa majorité, et nul ne sait encore ce qui pourra sortir d'une nouvelle interpellation. Or, qui dit: affaires étrangères à Rome, en ce moment, dit: Tunisie. Eh bien! il y a un point sur lequel on n'a pas encore trouvé la formule d'une entente: c'est la situation du fameux consul Maccio. Nous lisons à ce propos, dans le *Télégraphe*:

"Il avait été question, dans un entretien tenu ici, nous assure-t-on, du double remplacement de M. Maccio et de M. Roustan. Ici, aux affaires étrangères, cette proposition fut assez froidement accueillie. Puis, M. le marquis de Noailles, consulté, s'éleva avec tant de vivacité contre ce compromis, qu'il n'en fut plus question.

"Aujourd'hui la situation a pris un caractère nouveau: ce qui semblait pouvoir s'arranger assez aisément, il y a quelques jours, avec le cabinet Cairoli reconstitué, devient plus difficile en présence du commencement des hostilités sur le territoire kroumir, et de l'attaque de Tabarka, où flottait le drapeau tunisien.

"Nous avons lieu de croire que cet état de choses préoccupe les puissances, et particulièrement l'Angleterre. Celle-ci ne désire nullement qu'un conflit surgisse entre la France et l'Italie. Ses intérêts, dans la Méditerranée, l'achèvement de projets, en Orient, n'auraient qu'à souffrir d'un semblable conflit. Aussi s'occupe-t-elle, avec une grande activité, et dans un esprit sincère de conciliation, de trouver un terrain sur lequel l'accord soit possible. Le vif désir qu'elle en témoigne, —et que l'on connaît à Rome, —pourra avoir quelque influence sur les résolutions du Parlement et empêcher un nouveau vote hostile."

Il faut espérer que l'Angleterre conseillera à l'Italie, la prudence et la conciliation: les intérêts financiers de cette dernière puissance le lui commandent, d'ailleurs, expressément.

Le *Journal d'Italie*, qui paraît à Milan, publie sur la question tunisienne un article plein d'un bon sens et d'un sang-froid qui deviennent malheureusement rares dans la presse italienne, et d'où nous extrayons l'intéressant passage que voici:

"L'Italie a des intérêts à protéger dans la Régence, il faudrait être aveugle pour le nier.

"Au lieu de faire ressortir tout l'avantage qu'on aurait eu à s'entendre avec la France, à procéder d'accord avec elle pour établir dans la Régence un état de choses qui pût permettre à notre voisine de protéger les frontières de l'Algérie contre les pillages sans cesse renouvelés des tribus de la frontière, et qui eût en même temps sauvegardé nos intérêts commerciaux et politiques, on envenima la question.

On profita de la faiblesse du ministère pour lui faire commettre faute sur faute, on creusa un abîme entre la France et l'Italie, dans le seul but de permettre à M. Crispi de rentrer au pouvoir.

Qu'est-ce que l'Italie a gagné à tout cela?

Une question qui aurait pu se résoudre de la façon la plus simple par une entente cordiale entre les deux pays, est devenue aujourd'hui, en France comme en Italie, une question d'amour-propre national, qui ne peut être résolue qu'au détriment de la dignité de l'une des deux parties.

Il faut que nous nous persuadions bien que notre dignité n'était dans le principe, pas du tout engagée dans la question: qu'il n'y avait là qu'une question d'intérêts dont un gouvernement maladroit, poussé par une agitation de mauvaise foi, a fait une question de dignité nationale.

Evidemment l'expédition française en Tunisie, constitue aujourd'hui un échec pour notre politique.

C'est douloureux, mais c'est irréparable, et l'Italie ne peut trouver qu'une seule issue digne d'elle à cette situation.

Il faut que le pays sépare sa responsabilité de celle des agitateurs, il faut montrer à la France que le peuple italien est et veut rester l'ami du peuple français.

La France comprendra que dans cette agitation qu'on a voulu provoquer, il n'y a rien de sérieux, elle sait déjà, parce que ses esprits les plus éclairés le lui répètent chaque jour, que la seule alliance sur laquelle elle puisse compter est celle qui repose sur l'origine commune; et tout malentendu cessera bientôt.

Souvenons-nous surtout, que lorsqu'on n'est pas le plus fort, on doit être le plus calme, et montrons que nous ne sommes pas responsables des folies d'un parti qui est l'ennemi du pays et de la dynastie, d'un parti qui mettrait le feu aux quatre coins de l'Europe pour permettre à M. Crispi d'installer son *harem* à la Consulta.

Canal entre l'Océan et la Méditerranée.—M. E. Duclerc, sénateur, vient d'adresser, aux présidents des conseils généraux, un projet de vœu relatif à la question du canal maritime à ouvrir entre l'Océan et la Méditerranée, par les vallées de la Garonne et de l'Aude.

Le gouvernement a déjà démontré, par la nomination d'une commission spéciale, l'intérêt qu'il porte à l'exécution de ce canal maritime. Un avant-projet de ce travail a été remis en avril 1880, et la commission a visité les lieux. Il s'agit de soumettre cet avant-projet aux enquêtes prescrites par le titre 1er de la loi du 3 mai 1841, dans le plus bref délai possible, afin que la loi d'exécution soit présentée dans la prochaine session parlementaire.

Une prophétie.—M. Paul Soleillet, le célèbre explorateur de l'Afrique, communique aux journaux une prophétie faite en 1715 par El-Hadj-Aissa, marabout de Laghouat et que nous publions à titre de curiosité:

"Préparez pour les chrétiens leur repas du matin et leur repas du soir;
"Car, je le jure par le péché, ils viendront à Oued-el-Hamar;
"La joie brille dans les yeux de leurs femmes;
"Leurs soldats allument leurs feux sur nos rochers;
"La verte Tunis les verra aussi de son côté;
"Levez-vous et voyez dans un nuage de poussière briller mille étendards;
"Ce sont les chrétiens sortis d'Alger."

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

DIMANCHE, 1er MAI 1881.

Concours Littéraire de 1881.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er mai jusqu'au 31 décembre.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 2 janvier 1882; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

La musique considérée au point de vue de son utilité pratique, intellectuelle et morale.

Pour les hommes:

Utilité de la langue française aux Etats-Unis.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 1394.

PAR LE HUDSON.—Les amateurs de bonne et élégante chaussure n'apprendront pas, sans un certain intérêt, qu'il vient d'arriver, par ce steamer, un splendide assortiment de souliers extra fins pour dames, demoiselles, enfants et messieurs.

Une grande liste d'articles, tels que: bottes blanches, pantoufles blanches, escarpins vernis, bas en chevreau, (très hautes,) pour enfants et fillettes, bottes à boutons pour dames. Une lecture de pantoufles et escarpins pour dames, tous du dernier genre avec talons unis et avec talons Louis XV. Un lot de souliers bas, pour bébés, bronzés, noirs et bleus.

100 caisses Black Crooks, Escarpins vernis pour messieurs, et une grande variété d'autres articles, tous de premier ordre et fabriqués spécialement pour la maison.

L'établissement a des catalogues à la disposition du public, on les expédie, sur demande, dans toutes les parties du pays. Ne manquez pas de visiter l'Etoile Rouge et vous y trouverez la supériorité comme qualité et comme élégance.

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co., de Rochester New York:

Messieurs, je prends plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé: le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi son remarquable efficacité constatée dans les maladies invétérées et qui étaient connues de Bright en cette ville. Deux quelques-unes de ces maladies, qui étaient les plus avancées et arrivées déjà presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnées par les docteurs des deux écoles, la prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour la maladie de Bright, à quelque degré qu'elle soit arrivée il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement vôtre,
C. A. HARVEY

Décédé hier à 8 heures du soir, JEAN PALTRON, à l'âge de 42 ans, natif de la Nlle-Orléans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui. Le convoi partira de la rue Ste-Anne, 196, à 5 heures du soir.

Les membres du Nouveau Jockey Club de la Louisiane sont prévenus qu'un concert-promenade et danse auront lieu JEUDI, 17 mai 1881, en l'honneur de Mme T J JACKSON et de sa fille. Ils sont prévenus en outre que chaque invitation doit être signée et doit contenir le nom du membre qui l'a faite. Chaque membre a droit à cinq invitations, qu'il pourra obtenir à dater du 14, sur demande adressée à M.

G. W. NOTT, Secrétaire.
14 mai— Rue du Canal 104.

Avis.

LE tirage de la grande loterie faite au bénéfice des Sœurs du Mont Carmel a eu lieu JEUDI, le 12 du courant. Les numéros gagnants sont comme suit: 2 11. 5 81. 415. 347. 299. 484. 870. 425. 143. 310. 404. 477. 235. 65. 489. 330. 394. 161. 246. 70. 364. 196. 197. 215. 340. 240. 476. 388. Les possesseurs de ces numéros sont priés de se présenter au numéro 300 rue du Bayou, au couvent du Mont Carmel. 14 mai—1f

On demande un associé

POUR l'exploitation d'un RESTAURANT bien situé, très connu dans cette ville et ayant une bonne clientèle. Pour conditions s'adresser, No 85, Passage de la Bourse. On vendrait même à l'occasion. 14 mai—7f

Grocerie à vendre.
Bonne occasion pour un acheteur.

GROCERY. La grocerie située au coin des rues Union et Morales, est à vendre pour cause de départ. Pour tous renseignements, s'adresser sur les lieux, ou à M. E Napoléon. 14mai 2f

La Loterie au profit des Petites Sœurs des Pauvres.

LA loterie de la maison No 101 rue Ste Anne, organisée par les Petites Sœurs des Pauvres au profit de l'Asile qu'elles dirigent, sera tirée le 23 du courant. La maison est en briques, construite sur un terrain de 47 pieds de face sur 161 de profondeur, et est estimée $4,000. La vente des billets (prix, $1) se continuera jusqu'au jour du tirage, à la Librairie de Famille, coin Royale et Orléans, au magasin de musique de M. Ble, rue du Canal, et à l'Asile des Sœurs. 8 mai—du 23

WM. E. MURPHY, AVOCAT,
A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.
6avril—PP

POUR RIEN! Prime Gratuite!
LA LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,
Successeur de HEBERT & CIE.,
Offre à partir du 1er mai 1881 pour tout NOUVEL abonnement, ainsi que pour tous les RENOUVELLEMENTS d'abonnements qui commenceront à cette date et dont le prix ne sera pas moins de Cinq Piastres par année.
UNE MAGNIFIQUE PRIME GRATUITE
Composée d'un très beau recueil de livraisons de l'Illustration ou du Monde Illustré au choix, et contenant de
Nombreuses et splendides Gravures
Le tout sans augmentation du prix des abonnements, lesquels continueront à être servis à domicile comme [illegible] frais extra.
Les abonnés de l'intérieur qui désirent recevoir la PRIME GRATUITE par la poste, devront envoyer 10 cents en timbres poste pour frais d'envoi.
Livres de Prières, Paroissiens et autres Articles de Piété.
Reçu par steamer "Montréal" un envoi considérable de PAROISSIENS reliures en ivoire, Nacre, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, etc, etc, ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, [illegible] montures argent.
H. BILLARD, librairie française, 59 RUE DE CHARTRES, Coin Bienville. Nlle-Orléans.
Post Office Box No 99.
24 avril—

GRANDE FÊTE ANNUELLE

DONNÉE PAR LA Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

LE DIMANCHE, 22 MAI 1881, AUX FAIR GROUNDS.

Programme: GRAND CONCERT-BAL DANS LES BATISSES.

Courses.

1° Une course d'un mille pour poneys de 14 mains et au-dessous. Prix, $20 pour le premier cheval. $5 pour le deuxième. Entrée $1.50. 4 entrées au moins.

2° Une course d'un demi-mille, en partie liée, pour poneys de 14 mains et au-dessous. 1er prix $20 second prix, $5. Entrée $2.50. 4 entrées au moins.

3° Une course de charettes de bouchers, un mille. 1er prix $10, 2d $5. Entrée $2. 3 entrées au moins.

4° Une course de charettes de laitiers, un mille. 1er prix, $10, 2d $5. Entrée $2. 3 entrées au moins.

Les inscriptions pour les courses seront reçues jusqu'au SAMEDI 21 du courant, chez M. G. Tujague, 211 rue Decatur. Le jour de la fête, les entrées pourront se faire également sur les terrains.

Le comité, sur le terrain des courses, se réserve le droit d'admettre ou de refuser les entrées qui lui seront présentées, sans égard aux inscriptions faites d'avance.

Prix du Billet............50 cents.
Dames et Enfants............gratis.
Aucune dame ne sera admise sans cavalier.
Par ordre du Président.
J. SCHWEITZER.
L. Simon, Secrétaire. 12 mai.

Premier Concours Annuel —DE— MANŒUVRES

DU PREMIER RÉGIMENT DE L'Artillerie de Campagne de la Louisiane G. N. E. L.

—AUX— Fair Grounds de la Nlle-Orléans, Lne., SAMEDI, 21 MAI 1881.

Le Concours sera pour deux prix.

—PREMIÈREMENT— Ouvert à tous les détachements de tous les Etats de l'Union.

1er Prix............$500
2me Prix............200
3me Prix............100

—DEUXIÈMEMENT— Pour l'Artillerie de la Louisiane seulement.

Un jeu de médailles offertes par le Lieut.-Col. James D. Edwards pour le meilleur détachement de pièce du 1er régiment de l'Artillerie de Campagne de la Louisiane à faire manœuvrer annuellement.

Les commandants d'artillerie ont chacun, fait enregistrer un détachement de pièce:

La Batterie A, artillerie légère de St-Louis, de St-Louis, Mo., qui a déjà remporté le premier prix dans quatre concours.

La Batterie Légère de Louisville, Louisville, Ky., qui a pris part au concours de Nashville l'an dernier.

L'Artillerie de l'Etat de l'Alabama, Mobile, Ala., et les batteries B. C. et D. de l'Artillerie de Campagne de la Louisiane.

Tout se terminera par une parade (Dress Parade), la présentation des prix, une promenade-concert et un bal dans le bâtiment principal.

Il y aura un restaurant de premier ordre et des salons de rafraîchissements où il sera débité des repas et des boissons aux prix de la ville.

Billets pour les tribunes et la promenade-concert $1. Entrée au champ, 50 cts.
12mai—

Grande Excursion aux Jetées,
A bord du beau steamer ROBERT E. LEE, Capitaine J. W. Cannon,
ORGANISÉE PAR LE JUNIATA SOCIAL CLUB.
L'excursion partira Dimanche, 5 juin 1881. Il y aura un orchestre de musique à bord. Départ du pied de la rue du Canal, à 8 heures du matin. Retour à 10 h et demie du soir.
Prix, aller et retour............$3
Billets en vente, dans tous les principaux magasins de la ville.
Restaurant à bord, dîner, 75 cts, souper 50 cts.
SAML. VIGNES, Secrétaire.
12 mai—au 5 juin

HENRI JOUBERT,
PROFESSEUR de VIOLON et D'ACCOMPAGNEMENT.
Résidence permanente à la Nlle-Orléans.
RUE ST.-CHARLES No 393, entre Première et Seconde.
13 mai—1m

AVIS.
UN ex-officier français demande une place comme professeur, en ville ou à la campagne, dans une famille ou tout anglais. S'adresser par lettres aux initiales J A, bureau de l'Abeille. 1fmai—10f

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

PAR acte législatif le jour du 14 juillet a été fixé pour la fête nationale de la République Française.

Le Consul a l'honneur d'inviter les Français qui voudront se joindre à lui pour célébrer la fête du 14 juillet, à se trouver le DIMANCHE, 15 du courant, à 1 heure de l'après-midi, à la salle des réunions de la société de Bienfaisance Française, rue Ste Anne, entre Roman et Derbigny.

L'intention du Consul, en réunissant ses concitoyens, est de constituer un comité de 20 personnes avec lequel il s'entendra pour célébrer d'une manière digne de notre pays l'anniversaire national.

La Nouvelle-Orléans, le 7 mai 1881.
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
8 mai—7f

Banque d'Epargnes Germania
No 21 rue du Camp.
Capital............$100,000
Cette banque est maintenant ouverte pour recevoir des dépôts de UN DOLLAR et de plus, à 3 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement.
DIRECTEURS.
H. Zuberbier, J. Hassinger, S. Hernsheim, J. B. Merihl, Frank T. Howard, Emil Maier.
H. ZUBERBIER, Président. J. HASSINGER, Vice-Président. TH. HATRY, Caissier.
8 mai 7f

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grund, Tennessee, à 2,25 pieds au-dessus du niveau de la mer.
CHAS. E. SMEDES & Co., PROPRIÉTAIRES.
CONDITIONS.
Par jour............$2.00
Par semaine............12.00
Par mois............40.00
L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc, tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Le pays est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre région—Bains russes et bains turcs, bains chauds et froids à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures neuves, à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, et à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest, Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra.
Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.
M. JNO. P. MUMFORD, du City Hôtel de la Nlle-Orléans, aura la direction du bureau. Lui et le major C. D. Hickle, du même hôtel, sont nos agents.
CHAS. E. SMEDES & Co.
12 mai—3m

On demande
UNE bonne CUISINIÈRE et une DOMESTIQUE DE MAISON au No 94 Esplanade. 12mai—6f

Pour Colon et Panama.
La goëlette J. G. WHIPPLE, partira pour son deuxième voyage, le 17 courant. S'adresser pour fret et passage à H. LOUBAT, rue Bienville, 22 et 24. 5mai—18

VACCINATION.
MME VERGES prévient les dames de sa clientèle qu'elle vaccine tous les MERCREDIS, à 11 heures, à son domicile No 188, rue Royale. 5mai—Mar Mer Dim. au 15mai.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 13 MAI—CLASSE No 112.
Tirage de 4 heures P. M.
48 58 41 65 39 70 54 6 38 51 45
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, [illegible] Ce 13 mai 1881—4 heures P. M. [illegible] Commissaires.
[illegible]

ASSOCIATION SANITAIRE.

Au Public.

Les travaux que devra exécuter cette association pendant l'année 1881 sont comme suit:

Premièrement—Achever la construction de la machine à irrigation, à savoir, étendre les tuyaux en fer de la rue Julie à la rue Enghien, distance de 7300 pieds; ériger une pompe refoulante Blake Duplex et un dépôt sur la Levée, entre les rues Toulouse et Jefferson, attenant à l'entrepôt des steamers de la ligne Cromwell; cela fait, la pompe à irrigation s'étendra en ligne directe de la rue Pleasant à la rue Enghien 22,300 pieds, fournissant de l'eau à 103 rigoles de la levée aux canaux de desséchement avec un courant constant, jour et nuit, d'eau fraîche du fleuve et avec l'emploi de quelques hommes de peine, nettoyer les rigoles pavées par toute la ville chaque jour.

Secondement—Renouveler complètement les canaux de desséchement—leur purification, empêcher désormais l'entrée de cette boue compacte dans les canaux, construire des écluses dans les canaux Poydras, Broad et Hagan avenue, de manière à emporter toutes les eaux sales des rues directement à la machine de desséchement de la rue Bienville, lesquelles s'écoulent maintenant dans les rues Galvez, Broad et Poydras, et par ce moyen utiliser les canaux Poydras, Hagan avenue et Carrollton comme réservoirs temporaires pour les eaux de pluie seulement qui devront s'écouler dans le canal Gentilly par les ruisseaux. Ce qui, selon estimation, épargnera 120,000,000 de pieds de travail de pompe.

En opérant ces changements les eaux sales de la ville seront restreintes aux canaux spécialement destinés à les recevoir et les nouveaux systèmes de canaux seront maintenus dans un excellent état de propreté. Troisièmement—Construire une pompe puissante au Lac à l'extrémité du canal Orléans capable d'écouler à la marée haute le contenu des canaux aboutissant aux roues du canal de desséchement Bienville 1 6/10 de pieds au-dessous du niveau de la surface du Lac à la marée basse et maintenir ce niveau pendant le travail des roues du canal de desséchement Bienville de manière à leur permettre d'épuiser promptement l'eau de la plus forte pluie de vingt-quatre heures.

Le résultat de ces améliorations brièvement constaté sera comme suit. La suppression absolue de toute inondation par l'eau de pluie du district qui s'étend entre les deux canaux de navigation du fleuve au coteau de la Métairie. Grande amélioration dans la condition des terres entre les roues de desséchement et le Lac.

Secondement—Le prompt écoulement des eaux sales qui sont recueillies chaque jour dans les canaux récepteurs et leur mélange aux quatre vingt-dix parties d'eau fraîche.

Troisièmement—Le refoulement quotidien dans le lac Pontchartrain de toutes les eaux pluviales, de toutes les eaux sales ou croupissantes, et aussi de toutes les eaux provenant des water-works.

L'Association Sanitaire a en mains des fonds suffisants pour achever les travaux d'irrigation. Pour entreprendre l'amélioration des canaux il faudra un montant additionnel de $30,000.

Un montant non moindre de $8000 est requis pour le département de notre Directeur médical pour subvenir aux éventualités de 1881.

Un total de $40,000 au sus des fonds que nous avons en mains, s'il est souscrit promptement, sauvera des millions. L'état actuel des canaux de desséchement est une menace perpétuelle pour la salubrité publique, et il est facile de les amener à peu de frais.

L'Association a fait des demandes de fonds très modérées à six mille vingt-quatre institutions, maisons de commerce et particuliers. Des réponses ont été faites par quatre cent vingt-deux.

Les travaux pour lesquels on sollicite cet argent sont permanents. Ils dureront pendant des années. La confiance qu'ils inspireront en ce moment de prospérité commerciale est incalculable. Nous adjurons tous les citoyens intelligents intéressés au bien être de la ville, de nous aider dans l'œuvre utile que nous avons entreprise.
13 mai—2f

Avis.
CHARLES TROUILLY
No 132 rue du Canal.
Salon Musical pour la coupe de cheveux des enfants.
A dater de ce jour: Les prix sont réduits à 25 cents, le shampoo pour dames $1 00. Fabrique de perruques et toupets et toutes sortes de travaux en cheveux. 3 mai—1mDJS

PLACE WASHINGTON,
3me District.

LES spécifications pour les améliorations de la place Washington sont déposées au "Mechanics Exchange" sous l'hôtel St-Charles et au bureau des terres à la maison d'E[illegible]. Des soumissions sur chacun des titres de ces spécifications seront reçues jusqu'au SAMEDI, 21 mai 1881, à midi, à mon bureau.

L. FRÉMAUX,
10mai—6f Président du comité exécutif.

GRANDE OUVERTURE —DE— Marchandises de Printemps.
Nous appelons l'attention des acheteurs sur le magnifique stock de
Marchandises de printemps et d'été
dont nous faisons en ce moment l'ouverture.
Ces marchandises se composent des Dernières Nouveautés.
Nous appelons aussi leur attention sur notre grand assortiment de Chapeaux de dames et de Costumes pour dames et enfants.
D. H. HOLMES,
14 Dauphine—15 Bourbon—155 Canal
5avril—

L'Emporium de l'Art —DE— LILIENTHAL,
121 RUE DU CANAL, (Maison Touro.)
Usage de l'Elevateur dans une salle d'opérations photographiques.
PHOTOGRAPHIES —ET— ŒUVRES D'ART
Exécutées de la meilleure manière et la plus artistique et à des prix plus raisonnables que jamais.
MON FONDS DE Cadres, Moulures, Gravures,
Et tous autres articles composent le plus grand et le plus bel assortiment de cette ville et sont vendus aux prix les plus raisonnables.
THEO. LILIENTHAL, Propriétaire.
5 avril—

Gaz pour la Campagne.
LA MACHINE dite SUN GAS LIGHT est l'appareil le meilleur et le meilleur marché pour fournir aux maisons d'habitation, etc. une lumière brillante, uniforme et fixe, réunissant la simplicité, l'économie, la sûreté, et est garantie comme n'étant pas explosible. Plus de 500 de ces machines sont en usage dans les campagnes et dans la ville. Faites demander des pamphlets illustrés, donnant des noms et des attestations.
J. J. PAQUETTE, Inventeur et Fabricant, 49 rue de Chartres, Nlle-Orléans.
1er mai—1mois

ENTREPOT DE TAPIS,
17.....RUE DE CHARTRES.....17
1500 Rouleaux de
NATTES DE CHINE.
Tous les genres les plus nouveaux et assortis.
Le plus grand stock au Sud.
ARTICLES DE TAPISSERIE
A. Brousseau's Son.
Les prix conviendront à tous.
8 avril—

Bottes Blanches!
—A—
L'Etoile Rouge!
Pantoufles blanches!
—A—
L'ETOILE ROUGE!
Venant d'arriver, un splendide assortiment de SOULIERS D'ÉTÉ pour dames, demoiselles et enfants. Souliers bas à un *strap*, deux *straps* et plus.
Pantoufles unies, DERNIER GENRE A NEW-YORK:
Variété extraordinaire de souliers les plus FINS et les plus ÉLÉGANTS.
Tous fabriqués spécialement pour la maison.
POUR CHAUSSURES FINES
En tous genres, allez à
l'ETOILE ROUGE
Les catalogues de la maison sont expédiés, sur demande, dans toutes les parties du pays.
Ordres remplis par express, C. O. D., ou par la poste, sur reçu du montant, y compris les timbres nécessaires à l'expédition.
Tout paquet non enregistré est aux risques de l'acquéreur. En envoyant une commande pour être expédiée par la poste, toujours ajouter 10 cents pour l'enregistrement.
Pour plus d'informations, voir les catalogues.
La maison est ouverte le DIMANCHE jusqu'à une heure.
NE MANQUEZ PAS —DE— VISITER
l'Etoile Rouge!
Coin Canal et Baronne,
Nlle-Orléans, Louisiane.
ARTHUR DURIEU, PROPRIÉTAIRE.
6mai—

DEBALLAGE DE PRINTEMPS CHEZ GODCHAUX,
81 et 83, RUE DU CANAL.
Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.
Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Casimere, de coupe et de genres variés.
Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,
EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.
LÉON GODCHAUX,
81 et 83, RUE DU CANAL.
13 mars—

LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
D'éballent, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en
GRENADINES NOIRES,
Brochées à raies et à carreaux.
LINONS TOILE IMPRIMÉS
—ET UN—
Assortiment choisi de Nouveautés
—EN—
Bonneterie de fantaisie couleur.
10avril—

MODES ET ROBES.
Modes de Printemps.
—CHEZ—
Mme E. FOERSTER,
Etablissement de Modes et de Couture
15.........RUE BARONNE.........15
En face de la Salle Grunewald.
Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en
Chapeaux et Bonnets Parisiens
Pour dames et demoiselles.
Toques et Capottes
pour fillettes et enfants.
Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.
Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est
LA CONFECTION DES ROBES,
selon les derniers et les plus élégants modèles de Paris.
ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.
15.........RUE BARONNE.........15
7nov—6m

Etabli à Liverpool EN 1834.
Stout de Guiness.
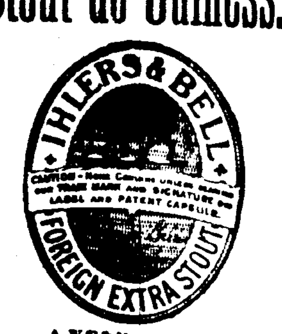

A VENDRE PAR
Bassetti & Xiques
67 & 69 RUE DECATUR 67 & 69
30 fev—3m

GRUNEWALD,
127 RUE DU CANAL,
Grunewald Hall, 18 Baronne St.
PIANOS
Des plus célèbres fabriques:
STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.
ORGUES
des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.
Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.
Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.
Adresse:
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
29janv.—

Le Mathushek Droit,!
LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.
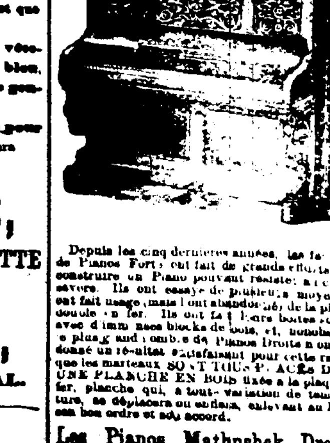
Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forts ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage, mais l'ont abandonné, de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs boîtes solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plaquage et combes de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.
Les Pianos Mathushek Droits, sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des casiers en bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mus par aucun déplacement du bois.
Des marteaux, la corde passe par une forte agraffe en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.
Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît constamment.
Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.
P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL,
Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12mai—

Salon de Barbe DE
JULES MAILLEVIN,
36 rue St. Charles, en face l'hôtel St-Charles.
Réduction de prix:
Coupe de cheveux 25 cts; shampooing 25 cts. Brossage de tête à la machine.
JULES MAILLEVIN, Propriétaire.
22avr—1m

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 5 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée).
6 oct—

LA MORT DE M. HENRI GELPI ne cause aucune interruption dans les affaires de notre maison de commerce.

PAUL GELPI & BRO.,
37 rue Decatur.
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1881.
8 mai—10f

Avis.

A partir de ce jour, le public est prévenu que M. I. L. LYONS est le seul agent autorisé pour la vente de Willet Dysentery Remedy.
Nouvelle-Orléans, 7 mai 1881.
8 mai—6f

Avis.
LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à
CASE,
15 fev— Lock Box 2000 N. O., P. O.